

Diplôme d'État Supérieur, Jeunesse, Éducation Populaire et Sport



DIRECTION DE STRUCTURE ET DE PROJETS



TITRE DU DIPLOME

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle »

Mention « Direction de Structure et de Projets »

Classé au niveau 2 des qualifications professionnelles

FONCTIONS

La fonction de direction place le professionnel, la professionnelle, en situation de coordonner et/ou diriger des équipes de professionnels et de bénévoles, de développer les projets d'une structure socio-éducative et/ou sportive

Il/elle anime un travail collectif et partenarial pour :

- préparer la prise de décision stratégique
- piloter un projet de développement d'une organisation sur un territoire
- diriger une organisation, gérer les ressources humaines et financières
- réaliser un bilan d'activité d'une organisation
- organiser la formation des formateurs et agents dans le cadre des réseaux professionnels de la structure

METIERS ET EMPLOYEURS POTENTIELS

- Directeur, directrice de structure sportive et/ou socio éducative, relevant du secteur associatif,
- Délégué(e) départemental(e) régional(e)
- Chef de projet de développement de fédération d'éducation populaire, de CROS et CDOS, de Comités régionaux, départementaux des fédérations sportives, de Clubs Omnisports
- Chef de Service des Sports, de la Jeunesse, d'un Office Municipal des Sports, d'une collectivité locale ou intercommunale...

EVOLUTION DE LA CARRIERE

En majorité, les emplois s'exercent dans des structures de pluriactivités qui peuvent évoluer vers le secteur social, les foyers de jeunes travailleurs, les établissements spécialisés. Les fonctions de direction peuvent voir leur territoire d'intervention s'élargir. Par voie de concours les directeurs/directrice peuvent intégrer les filières territoriales de la fonction publique.

Après obtention du DESJEPS, possibilité d'intégrer un cursus universitaire avec reconnaissance des acquis ou poursuivre vers une formation professionnelle de niveau I.

PARTENAIRES

Le Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine (CROSL), le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP), la Direction Régionale Jeunesse, sports et Cohésion Sociale (DRJSCS), les OPCA de branches professionnelles, (UNIFORMATION, AGEFOS-PME) sont associés au pilotage de la formation, en particulier pour veiller à l'adéquation emploi-formation.

PRESENTATION DE LA FORMATION

La formation prépare à la prise de décision stratégique : aux côtés des instances élues, les professionnels du sport et de l'animation, analysent les enjeux, le contexte territorial, pour assurer la conduite du projet éducatif ou associatif, la gestion humaine et financière.

La formation s'appuie sur des démarches pédagogiques actives. Les apports théoriques sont au service de l'analyse des expériences et des situations concrètes proposées. C'est pourquoi le rythme de la formation favorise une articulation étroite entre les situations de travail et les situations de formation en centre.

Dans le cadre de l'alternance, un travail collaboratif, impliquera le tuteur et l'environnement professionnel.

DUREE ET DATES A RETENIR

DUREE EN CENTRE 700 HEURES, DUREE EN ENTREPRISE 500 HEURES

- **Date limite d'inscription :**
20 décembre 2014
- **Tests de sélection :**
14 et 15 janvier 2015
- **Positionnement :**
5 et 6 février 2015
- **Formation :**
du 9 mars 2015
au 16 décembre 2016
- **Regroupements par séquences de cinq jours,**
une fois par mois en moyenne.

CONDITIONS D'ACCES

Public visé : sont particulièrement visés par cette formation les animateurs/animateuses, les coordonnateurs et coordinatrices de structures socio-éducatives ou sportives en situation de responsabilité souhaitant développer leurs compétences et recherchant une qualification reconnue.

Exigences préalables :
remplir l'une des conditions suivantes :

- être titulaire du D.E.F.A. ou de diplômes reconnus équivalents ;
- être titulaire du DEJEPS spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » ;
- être titulaire d'un diplôme de niveau III dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ;
- être titulaire d'un diplôme de niveau II enregistré au R.N.C.P ;
- justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à 2400 heures minimum

LIEUX DE LA FORMATION

CREPS de Lorraine

1, avenue Foch à Essey-les-Nancy (15 mn de la gare SNCF) - Accès facile par TGV et TRAM
Hébergement et restauration possible sur place.

Structures d'activités des stagiaires validées dans le cadre de l'alternance en entreprise

PLACES ouvertes :
10 / 14 places

EQUIPE DE FORMATEURS

La formation est pilotée par le CREPS de LORRAINE en partenariat avec le CROS et le CRAJEP. Elle est mise en œuvre par des formateurs des Foyers Ruraux, des CEMEA du CREPS et de la DRJSCS. Des experts et des universitaires reconnus dans les domaines de l'ingénierie territoriale, de la conduite de projet et du management de structures, complètent l'équipe d'encadrement. Enfin, des intervenants du mouvement associatif et des collectivités territoriales viendront apporter leur témoignage.

Des experts et des universitaires reconnus dans les domaines de l'ingénierie territoriale, de la conduite de projet et du management de structures, complètent l'équipe d'encadrement.

Enfin, des intervenants du mouvement associatif et des collectivités territoriales viendront apporter leur témoignage.

MODALITES D'EVALUATION

Le candidat (stagiaire) conduit une expérience de pilotage d'un projet de développement de sa structure sur un territoire donné, en toute responsabilité pendant sa période d'alternance.

Il doit satisfaire à deux épreuves certificatives :

- la rédaction d'un mémoire avec soutenance orale
- la présentation aux dirigeants de la structure des résultats du projet de développement et la production des documents qui s'y rapportent

DISPOSITIFS D'AIDE FINANCIERE

Pour :

- Salariés : sur congé-formation, ou sur plan de formation de l'entreprise, financé par l'employeur ou sur OPCA, FONGECIF...
- Contrats de professionnalisation
- Demandeurs d'emploi ayant une expérience en responsabilité : projet de formation à faire valider par pôle emploi.

Des conditions particulières sont liées à la situation sociale du candidat

Prendre contact avec le CREPS de LORRAINE pour plus d'informations

Contacts :

Coordonnateurs,
Jean-Marie CANAVERO :
Tél. : 03 83 18 10 36
Marie-Christine BASTIEN :
Tél. : 06 71 90 98 69

Secrétariat,
Valérie MASSON :
Tél. : 03 83 18 10 35

TARIFS

COUT H/stagiaires : 11€
pour 714 h en centre, soit :
7854 €

Etablissement public du Ministère des Sports, de la Jeunesse,
de l'Education Populaire et de la Vie Associative

CREPS DE LORRAINE

1, avenue Foch - CS 30020 - 54271 ESSEY-les-NANCY CEDEX

Tél. : 03 83 18 10 20 - Fax : 03 83 18 10 25
courriel : formation@creps-lorraine.sports.gouv.fr

Site internet : www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr